



ENVIRONNEMENT
TERRITOIRES
AUTOROUTES
ET MER

Compte-rendu de la CAP Attachés d'administration de l'Équipement

4 décembre 2013

La CAP des attachés était présidée par Monsieur Hervé Schmitt, responsable de la sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaire.

Déclaration des élus

L'intégration du corps des Attachés de l'Écologie dans le CIGeM va modifier de manière importante la gestion des attachés, tant sur le plan de la mobilité - on l'a vu lors de la dernière CAP mobilité - que sur celui des évolutions de carrière avec la création du 3^e niveau de grade et les emplois « grafables ».

S'il y a des avancées, y compris pour nos collègues de la catégorie B, j'y reviendrai plus tard ; il subsiste des interrogations qui demandent des réponses claires et précises.

Au niveau de l'harmonisation des règles de gestion d'un ministère à l'autre, en particulier concernant le droit à la mobilité vers d'autres ministères, nous sommes inquiets, car certains ministères sont connus pour faire preuve de peu d'ouverture vers l'extérieur.

Nous avons pris connaissance hier des questions/réponses de la DGAFP, qui donnent une approche de solution, mais parfois laissent planer un doute. Au-delà des réponses apportées ponctuellement – c'est déjà un premier pas – il est nécessaire de disposer d'un cadre de gestion.

Sur la rémunération, le régime indemnitaire envisagé par la FP, nous ne disposons pas de perspectives précises sur sa mise en œuvre, ni d'évaluations de ce que va donner concrètement le passage de la PFR à l'IFEEP, conditions de mise en œuvre dénoncées par l'ensemble des OS au niveau national. Nous souhaiterions sur ce point disposer d'une visibilité suffisante pour informer les collègues.

La CFDT revendique la poursuite de l'harmonisation des régimes indemnitaires. Il s'agit de mettre fin aux disparités qui existent entre les agents, que ce soit entre la filière technique et la filière administrative ou entre les personnels MEDDE-METL et ceux de l'Agriculture ou des Finances.

Dans certains services centraux, les attachés affectés en région perçoivent le montant appliqué aux services déconcentrés, alors que cette distinction n'est pas faite pour les ITPE.

Pour la CFDT, notre objectif d'alignement par le haut doit permettre, à terme, l'intégration de tout ou partie des primes dans le traitement.

Pour traiter les écarts les plus forts, notamment avec les personnels des Finances, nous affirmons qu'un cadre pluriannuel est négociable : en 3 ans, en 5 ans ?

Concernant les emplois de CAE DAD, la CFDT demande que tous ces emplois soient pourvus, qu'il ne subsiste pas d'emplois non attribués qui risqueraient d'être repris dans le cadre des négociations budgétaires.

L'année 2014 nous permettra d'avoir un premier bilan de la mise en œuvre du CIGeM et d'en tirer des conclusions pour présenter un bilan de gestion, en tout cas c'est que nous demandons. Au vu des résultats, il sera nécessaire d'effectuer des ajustements et de définir des règles de gestion.

Je reviens sur le cas de nos collègues de la catégorie B, et notamment sur leurs conditions d'accès à la catégorie A : c'est la portion congrue ! Bien sûr, il y a eu augmentation de la clause de sauvegarde, mais quel bilan et évaluation peut-il en être fait ? Nous attendons

Dans le cadre de nos revendications pour la reconnaissance des qualifications, des parcours professionnels, des emplois et responsabilités exercées, nous portons une exigence de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) depuis de nombreuses années. Il serait temps de nous donner des éléments.

Pour nous, il faudrait des transformations de SACDD en Attachés en nombre suffisant pour répondre à cette exigence (1 000 postes).

Pour ces transformations, nous demandons des examens professionnels spécifiques réservés aux personnels en place dans les services. De telles mesures ont été mises en œuvre pour des transformations de C en B au bénéfice des personnels en place ; ainsi 1 000 adjoints ont été promus SAE et plus de 600 dessinateurs ont été promus TSE au début des années 2000. C'est donc possible.

Se pose le cas des inspecteurs des affaires maritimes : il y a eu des engagements de reclasser l'ensemble des personnels de ce corps dans les corps des ingénieurs des TPE d'une part (personnels à dominante technique), et dans celui des attachés d'autre part, pour ceux qui exercent des missions à dominante administrative. C'est une revendication CFDT inscrite dans les recommandations de fusion de corps. La mise en œuvre de cette recommandation est annoncée. Un chargé de mission a été nommé, mais pour le moment la DRH se hâte bien lentement. A quand une réponse ?

Réponses de l'administration

L'administration a apporté peu de réponses à nos questions. Un repyramidage de B en A est actuellement à l'étude. Une baisse des mesures catégorielles pour 2014 nous a été annoncée. L'enveloppe globale sera de 15 millions d'euros et non plus de 18 millions d'euros.

Réorganisation de services

La CAP prend acte, sans observation, des réorganisations de services.

Demande d'intégration

Intégration – 1^{er} niveau

Nom	service d'accueil.....	date d'intégration
Cédric FUHRMANN.....	DREAL Rhône Alpes	01/01/2014
Jean-Luc MONFORT	DREAL Centre.....	20/12/2013

Intégration directe – 2^{ème} niveau

Nom	service d'accueil.....	date d'intégration
Madeleine TAVANT	IGAM.....	01/01/2014

Renouvellement dans l'emploi fonctionnel de CAEDAD 2014

Conditions statutaires

Les CAEDAD sont nommés pour une durée maximale de 5 ans, renouvelable une fois sur le même emploi. A l'issue de cette nouvelle période, ceux qui se trouvent dans la position de solliciter la liquidation de leur droit à pension dans un délai de deux ans, peuvent bénéficier d'une prolongation exceptionnelle de détachement dans le même emploi pour une durée de deux ans maximum. Sont proposables : les fonctionnaires détachés dans l'emploi fonctionnel de CAEDAD dont le détachement expire au plus tard le 31 décembre 2014. L'emploi de CAEDAD peut être retiré dans l'intérêt du service.

Nom

Nom	service d'accueil
Patrick PLANCHON.....	DDTM Nord
Yves CLAIRON.....	DREAL Centre
Aline CHERTON-SAUNIER.....	DRIEA Ile-de-France
Annick CONSTANTIN	DREAL Centre
Jean-Charles ZANATTA	DDT 47
André CHAZEAU	CGEDD
Sonia PARIS-ZUCCONI	CGEDD
Jean-Marc ACREMANN	CVRH Tours
Frédéric PIQUE.....	DGALN
Annie BADOUARD.....	DGITM
Gina JUVIGNY	SG/DRH

Nomination à l'échelon spécial de l'emploi fonctionnel de CAEDAD 2014

Conditions statutaires

Sont proposables à l'échelon spécial de l'emploi, les CAEDAD qui justifient au 1^{er} janvier 2014 d'au moins 2 ans et 6 mois d'ancienneté dans le 7^{ème} échelon de l'emploi de CAEDAD, affectés sur un poste éligible à l'échelon spécial.

Nomservice d'accueil

Daniel BODY DDT 72
 Jacques CHARMASSON DREAL Languedoc-Roussillon
 Fabienne SOLER DREAL Rhône Alpes
 Chantal CLERC CVRH Paris

Nomination dans l'emploi fonctionnel de CAEDAD

Nomservice d'accueil

Sylvain GATHOYE DREAL Nord Pas-de-Calais
 Alain BROSSAIS DRIEE
 Séverine RENARD DREAL Basse Normandie
 Alain GENCE DDTM 22
 Annick VIONNET DDTM 29
 Nathalie PICHET DDT 69
 Karine DAL CANTON DREAL Lorraine
 Xavier MANGIN VNF/DT Nord-est
 Serge MANGUER DEAL Guyane
 Nadia BELLIL CGDD
 Rachel CHANE SEE CHU DGALN
 Muriel BOULDOUYRE DGALN
 Anne-Sophie ECARNOT DGEC
 Sabine LASSERRE DGITM
 Pierre BRODIN SG
 Bernard HUBERT SG
 Christine MISTRAL CETE Lyon

Promotion au grade d'attaché principal

Nomservice d'accueil

Yacine KHERACHI DREAL Nord Pas-de-Calais
 Grégory LAURENT DREAL Nord Pas-de-Calais
 Pascale MARTIN DDTM 27
 Sylvie DU COUEDIC DRIHL
 Richard JANIAC DRIEA Ile-de-France
 Isabelle PRENVEILLE DDTM 44
 Lise VIROULAUD DDTM 44
 Philippe LE BOURNOT DDTM 40
 Brigitte CHASTEL DREAL PACA
 Christine GALIAY-LEBLANC DDT 26
 Isabelle GERVET DDT 07
 Armelle GUILLO DEAL Mayotte
 Thierry CURIE-NODIN CVRH Tours
 Agnès LABIDOIRE DGAC
 Catherine RODOLPHE-MEROT DGALN
 Alain ALIBERT DGITM
 Sylvie GRECIET DSCR

Promotion au grade d'attaché principal (suite)

Nom service d'accueil

Catherine GALANT SG
Catherine MOLITOR..... ENTPE
Corine CAUMONT CETMEF

Fin de carrière

Nom service d'accueil

Philippe CHIROL DDT 41
Marie-Christine LEVASSEUR DRIEA Ile-de-France
FrançoiseLE POTTIER DDTM 22
Pierrick AUDRAN..... DDTM 56
Michel TERRANCLE DDT 82
Dominique PREVOST..... DDTM 33
Antoine RUBIRA DDTM 66
Annette POTIN DDT 25
Patricia MARGAIL..... DDT 38
Claude FORQUIN..... DDT 88
Patricia GRONNIER SG
Monique CAUCH SG
Marc MAZAUURIC ENTE Valenciennes

Retraitables

Nom service d'accueil

Danielle CATREVAUX..... DDTM 56
Danielle CAPDEVIELLE-DARRE CETE SO
Brigitte ANDURAND DDT 86
Pierre JEANNIN DDT 38
Thérèse LAZCANOTEGUI DGALN
André DESCHAMPS DGITM

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter l'élu CFDT titulaire :

Michel VERMOT MIILOS – DT Paris01 40 81 21 01
michel.vermot@developpement-durable.gouv.fr

Pour des dossiers à traiter lors de la prochaine CAP, contacter également l'élue CFDT suppléante :

Isabelle MESLIER..... DGITM/DIT01 40 81 13 83
isabelle.meslier@developpement-durable.gouv.fr